

GARANTIES | FRANCE

A. Produits de la gamme Linumgroup

La garantie pour l'achat de produits à usage professionnel de la gamme Linumgroup s'applique pour **une période d'une année civile**, valable à partir de la date de facturation. La garantie comprend l'échange de pièces de rechange et inclut toutes les réclamations fondées sur des défauts de fabrication et/ou de matériaux clairement visibles.

B. Appareils électriques de la gamme Linumgroup

La garantie pour l'achat d'appareils électriques à usage professionnel de la gamme Linumgroup couvre **une période de 2 années civiles**, valables à partir de la date de facturation. La garantie comprend l'échange des pièces de rechange et inclut toutes les réclamations fondées sur des défauts de fabrication et/ou de matériaux clairement visibles. Cette garantie de 2 ans ne s'applique qu'aux appareils électriques de la gamme Linum Food. Les produits électriques suivants sont couverts par une garantie d'un an : distributeurs, robinets, rideaux de nuit, composants de portes en verre, thermomètres, résistances, composants CVC, rails coulissants et fermetures.

C. La garantie n'est pas applicable dans les cas suivants :

- En cas de faibles différences qui n'affectent ni la valeur et ni le bon fonctionnement du produit/de l'appareil ;
- Toutes pièces d'usure courante, résultant d'une utilisation normale, telles que:
 - Appareils électriques : joints, couteaux, engrenages, balais électriques, câbles électriques,... ;
 - Autre produits: coussinets, axes, joints d'étanchéité, ressorts, engrenages...
- Les dégâts résultant d'une mauvaise installation ou d'un mauvais assemblage ;
- Des vices/des dégâts résultant d'une utilisation ou d'un entretien erroné, inadéquat, ou irresponsable, du non-respect du mode d'emploi, ou du placement de pièces qui ne sont pas d'origine ;
- Des dégâts résultant de l'effet chimique ou électromagnétique de l'eau, des conditions atmosphériques, et/ou de phénomènes naturels, ainsi que par le manque de précaution et/ou d'entretien ;
- En cas d'interventions, de réparations, ou de modifications effectuées auparavant par le client, ou par une tierce partie, sans en avoir averti et reçu au préalable l'accord de notre société, et/ou en cas de réparations effectuées par des personnes non autorisées ;
- En cas d'achat de produits de marque, distribués par notre société, mais auprès d'un autre distributeur (situé en Belgique ou à l'étranger). Le numéro de série figurant sur les produits électriques permet d'assurer la traçabilité. Ce numéro figure systématiquement sur la facture, si ce dernier est disponible sur l'appareil électrique en question.
- les composants fragiles en verre et les lampes fluorescentes ou LED

D. Procédure sans retour de l'article : (propre réparation professionnelle)

- Toute panne doit être signalée envoyant un courrier électronique à l'adresse mail en bas ;
- Envoyer des photos ou vidéos démontrant la panne
- Il convient de mentionner le numéro de facture + éventuellement le numéro de série (app. électriques) ;
- Demande de la pièce de rechange nécessaire ** ;
- La pièce de rechange vous est envoyée, et facturée
- Vous recevrez un bon de retour pour la pièce défectueuse
- Lorsque la pièce défectueuse nous parvient, cette dernière sera analysée pour la prise en charge.

* Durant la période applicable, si la panne est sérieuse ou qu'elle n'est pas détectable, le produit ou l'appareil doit nous être renvoyé afin de le contrôler, et de vérifier si la garantie est applicable. Utilisez le document de demande prévu à cet effet.

** Vues éclatées disponibles sur demande

E. Avec retour de l'article. Faites d'abord votre demande.



Pour nous retourner un article pour un contrôle de qualité ou pour une réparation, vous devez faire une demande de retour. Pour ce faire, vous devez remplir et nous envoyer par mail le formulaire de demande prévu à cet effet et joindre la facture/confirmation de commande correspondante.

En cas d'un retour pour un contrôle de qualité, le produit retourné sera examiné par nos services et éventuellement renvoyé au fabricant. Pour les retours pour réparation, notre service vous remettra toujours un devis pour validation et lancement des travaux. Tous les frais d'expédition liés à un retour pour contrôle de qualité ou réparation seront à votre charge. **Un retour n'est possible qu'après notre accord et la réception d'un bon de retour.**

Questions ? Contactez-nous.

Lundi/vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf vendredi 16h30. Tél.: 03 20 24 09 99 - E-mail: info@linum.fr